



L'INSTITUT DE LA PARENTALITE (IDP FORMATION) NOUVEAU PARTENAIRE DE CONFIANCE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES

Communiqué de presse

Cenon, le 7 avril 2025 - La Fédération Française des Entreprises de Crèches compte aujourd'hui un nouveau partenaire de confiance avec l'organisme de formation de l'Institut de la Parentalité (IDP Formation), organisme de formation professionnelle spécialisé autour de la théorie de l'attachement.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 1000 entreprises adhérentes employant 29 000 salariés et gérant 3 100 établissements d'accueil de jeune enfant soit 72 000 places de crèches au 1er janvier 2025.

Ce partenariat permettra aux crèches et microcrèches adhérentes de la FFEC et aux professionnels de la Petite Enfance et de la parentalité qui y travaillent de bénéficier de formations professionnelles dédiées à des tarifs ajustés, leur permettant d'acquérir des connaissances théoriques et cliniques sur leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Les formations professionnelles ainsi proposées reposent sur la théorie de l'attachement, aujourd'hui reconnue pour l'exercice des métiers de la petite enfance. Cet accord entre la FFEC et l'organisme de formation de l'Institut de la Parentalité (IDP Formation) s'inscrit ainsi naturellement dans la volonté et les actions de soutien aux compétences professionnelles des salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants, acteurs essentiels dans le champ de la prévention précoce et de la parentalité.

A propos d'IDP Formation :

Les parcours de formation d'IDP Formation permettent aux professionnels du domaine de la petite enfance, de la périnatalité, de l'éducation, de la santé (libéraux en paramédical ou médical) ou de la protection de l'enfance un grand choix de trajectoires et sont organisés de façon à obtenir dans un premier temps un socle de base de connaissances, pouvant être défini comme « **socle commun** » puis s'orientent soit sur la protection de l'enfant, ou sur la prévention et la petite enfance. L'Organisme de Formation de l'Institut de la Parentalité (Idp Formation) propose également des journées thématiques adaptées aux enjeux professionnels de chacun, ainsi que des formations sur-mesure répondant à des problématiques précises rencontrées au sein d'une structure.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 1 000 entreprises adhérentes représentant 3 100 établissements, soit plus de 72 000 places de crèches en France et employant 29 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses membres¹ qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une Charte éthique rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »

¹ La FFEC rappelle que l'entreprise People & Baby n'est plus adhérente depuis 2011 de la FFEC et qu'elle est désormais membre de la Fédération du service aux particuliers ([FESP](#))